



# TRANSENTREPRISE

**Chefs d'entreprises, Repreneurs**

**La mise en relation des cédants et des repreneurs**

**PARCE QUE LA CESSION OU LA REPRISE D'ENTREPRISE  
NE S'IMPROVISE PAS !**

**Parmi les ressources dédiées à la transmission et à la reprise de commerces et d'entreprises, la CCI de l'Ain met à la disposition des cédants et des repreneurs une base d'annonce de cession et de reprise d'entreprise via un site Internet :**

Une base d'annonces de cession, de reprise pour les commerces, les services et les PME/PMI (industries, services aux entreprises,...)  
Pour diffuser ou consulter des annonces de qualité  
Avec un outil pratique, fiable, sécurisé et confidentiel

La puissance du réseau national des CCI et de leurs partenaires, appuyée sur les technologies d'Internet  
La fiabilité des annonces diffusées, contrôlées par les conseillers des CCI  
La confidentialité du diffuseur préservée.

**[www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com)**



Suite au verso ->

**Transentreprise** est un site comprenant :

- Une partie dédiée aux TPE (entreprises artisanales, commerciales, hôtelières, de services à la personne...) et aux droits au bail et locaux commerciaux ;
- Une partie dédiée aux PME/PMI (industrie, services aux entreprises...) et aux locaux industriels

## VOUS ETES CEDANT

Diffusez votre offre de cession. Pour cela, il vous suffit de vous procurer une fiche pré-diagnostic auprès de nos services.

La diffusion de votre offre sera assurée **pendant un an** sur le site Internet,

Votre annonce sera diffusée moyennant une participation de :

- **120 € TTC pour une TPE**
- **180 € TTC pour une PME-PMI**

Chèque à établir à l'ordre de la CCI de l'Ain

Le Guide Pratique de la Transmission, accessible sur le site [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com), est à votre disposition pour vous poser les bonnes questions, préparer votre transmission au mieux et faciliter votre dialogue avec les Professionnels de la transmission.

## VOUS ETES REPRENEUR

Consulter les offres de cession sur le site [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com) et bénéficier des services offerts par le réseau : création de compte, alertes mail, recherche personnalisée.

Et diffusez votre annonce de reprise via « **le pack visibilité repreneur** »

Votre annonce sera diffusée **pendant un an** moyennant une participation de :

- **125 € TTC**

Consulter le Guide Pratique de la Reprise sur le site [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com). Il vous permettra de mieux identifier les différentes étapes nécessaires à la construction de votre projet.

Visionner, sur le site [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com), 12 séquences vidéo, intitulées "les conseils de Charlotte pour reprendre une entreprise", présentant les étapes incontournables dans un parcours de reprise d'entreprise.